

Lettre d'information du réseau

- janvier-février 2016 -

Fédération

*Prochaines rencontres inter-associatives de la FRAAP
Nouvelle circulaire sur les résidences
Référentiel des métiers de la culture par l'APEC
Enquête sur le profil des associations membres de la FRAAP*

Réglementation

Nouveau taux de cotisation sociale

Adhérents

Nouveaux membres de la FRAAP

Agenda

Evènements à venir

Publications web

À lire, à écouter et à voir

« Dire – Agir - Partager » Rencontres inter-associatives 2016 de la FRAAP à Limoges

Les prochaines rencontres nationales inter-associatives de la FRAAP auront lieu les 19, 20 et 21 mai 2016 prochains à Limoges. Elles sont co-organisées avec l'association Lac&S / La Vitrine.

Comme chaque année, une assemblée générale se tiendra lors des Rencontres et il sera notamment procédé à l'élection de la moitié des membres du Conseil d'Administration. Toute association membre associée de la Fraap (c'est-à-dire « regroupant des artistes plasticien.ne.s en nombre majoritaire au sein de leur conseil d'administration ou bureau ou dont des artistes plasticien.ne.s sont les responsables désigné.e.s des activités développées ») et à jour de sa cotisation 2016 peut présenter sa candidature, avant le 6 mai 2016.

Nouvelle circulaire sur les résidences

Le ministère de la culture a confié à la DGCA (Direction Générale de la Création Artistique) l'élaboration d'une nouvelle circulaire sur les résidences afin de remplacer celle de 2006.

La FRAAP a travaillé avec l'UFISC pour réaliser des modifications sur cette circulaire qui concerne l'ensemble des secteurs artistiques. Nos contributions portent notamment les conditions d'accueil adéquates (hébergement, transport), une contractualisation respectueuse de l'artiste, une prise en compte de la pluralité des structures d'accueil, ...

Nous ne manquerons pas de vous communiquer cette circulaire une fois qu'elle sera parue.

Référentiel des métiers de la culture, par l'APEC

Paru en janvier 2016, le référentiel des métiers de la culture a été édité par l'APEC (Association Pour l'Emploi des Cadres) en partenariat avec l'AFDAS (Assurance Formation Des Activités du Spectacle). Disponible en téléchargement sur les sites de ces deux organismes, ce référentiel veut proposer une vue d'ensemble des domaines d'activité, des métiers et des compétences du secteur culturel. Il passe sous silence un large pan du secteur qu'il est censé décrire : le secteur des arts visuels et le secteur associatif.

Voici le courrier que la FRAAP vient d'envoyer à l'APEC :

[Lien vers le courrier de la FRAAP](#)

[Lien vers le référentiel](#)

Enquête sur le profil des associations membres de la FRAAP

La FRAAP va mener en début d'année 2016 une enquête permettant de dégager le profil des associations d'artistes plasticiens membres du réseau. Ce sondage permettra de mieux vous connaître, et en particulier : votre territoire d'implantation et votre rapport à un lieu d'activité, le profil de vos bénévoles et leur implication, la nature de vos activités et vos partenariats, la nature de vos relations aux artistes soutenus, aux publics accueillis, vos moyens humains et financiers, les difficultés rencontrées actuellement, et votre rapport à la FRAAP. Camille Triquet ou Léa Cotart-Blanco prendront donc contact avec vous, afin de convenir d'un entretien téléphonique au cours des mois à venir. Nous vous remercions par avance pour votre disponibilité.

Réglementation

Nouveaux taux de précompte

La cotisation Sécurité sociale (maladie et vieillesse déplafonnée) précomptée par la Maison des Artistes-sécurité sociale et par l'Agessa a augmenté depuis le 1er janvier 2016. Elle s'élève désormais à 1,1% du montant brut facturé.

Voici ci-dessous des exemples de facture permettant de calculer automatiquement le précompte (il suffit simplement de modifier le montant brut et le calcul se fera automatiquement) pour les situations suivantes :

- > Artiste à la Maison des artistes-sécurité sociale, non assujetti à la TVA
- > Artiste à la Maison des artistes-sécurité sociale, assujetti à la TVA :
 - TVA de 10% sur la cession de droits d'auteur
 - TVA de 5.5% sur la vente d'oeuvres originales

- > Artiste à l'Agessa, non assujetti à la TVA
- > Artiste à l'Agessa, assujetti à la TVA :
 - TVA de 10% sur la cession de droits d'auteur
 - TVA de 5.5% sur la vente d'oeuvres originales

Les certifications de précompte ont également été modifiées mais, pour l'instant, seule l'Agessa propose sur son site une version actualisée de la certification de précompte.

[Lien vers la certification de précompte de l'Agessa](#)

Adhérents

La FRAAP est heureuse d'accueillir de nouvelles associations membres. Ce mois-ci :

Pétrole Éditions (Strasbourg)

Pétrole Éditions édite des livres, se tourne vers l'intérieur en alimentant un domaine spécifique, et s'ouvre vers l'extérieur. La structure éditoriale veut créer des connexions, des correspondances, tisser des liens. Envisagé comme une plate-forme de rencontres entre individus et productions, c'est un lieu où s'entrecroisent différentes perceptions et pensées, où s'affirme ce qui se fait aujourd'hui. La multiplication des regards étant propice à l'enrichissement mutuel, Pétrole Éditions encourage les nouvelles directions.

[Lien vers la page de présentation](#)

Fabrique artistique – Apefim (Caen)

Association culturelle, mise en place par la municipalité en janvier 2014, **Fabrique artistique-Apefim** accueille tout au long de l'année, des projets d'artistes professionnels et/ou en voie de professionnalisation. Les artistes expérimentent, le temps de leur résidences, des créations artistiques pluridisciplinaires, dans un ancien collège reconverti.

[Lien vers la page de présentation](#)

Agenda

« Quelle place pour les femmes dans les métiers de la création », 4 février 2016 à Lille (59)

Rencontre organisée par la MESHS (Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société) dans le cadre du programme Travail et création, le jeudi 4 février à 18h30. Interventions de Cécile Backès, Caroline Béhague, Béatrice Didier, Gilles Froger, Véronique Goudinoux.

[Programme en ligne](#)

« Territoires ruraux et politiques de développement culturel, peut-on réduire les inégalités d'accès à la culture ? », 5 février 2016 à Marcoux (42)

Rencontre organisée par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, le centre culturel de Goutelas et le laboratoire d'Études rurales de Lyon 2

[Programme en ligne](#)

« Projets artistiques et culturels en milieu rural », 9 et 10 février 2016 à Maubec (84)

Rencontres-forum sur la ruralité à la Gare de Coustellet, à Maubec, le mardi 9 et le mercredi 10 février, organisées par la Fedelima en partenariat avec l'Ufisc.

[Programme en ligne](#)

Publications web

À lire :

Points de repères « Les modes de contractualisation collectivités/acteurs de l'ESS » par le RTES (Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire)

[Lien vers le document en ligne](#)

« Essentiel de la vie associative » par Recherches & Solidarités : données notamment sur le rôle social, économique et sur l'emploi dans les associations par Département

[Lien vers la carte en ligne](#)

« Vue depuis les petites structures culturelles, impact des contrats ville-département », Jeanne Debost, blog hébergé par Mediapart

[Lien vers l'article](#)

Dossier de la Gazette des Communes sur « Etat, collectivités territoriales, associations : retrouver la confiance », janvier 2016

[Lien vers le dossier](#)

À voir :

Conférence de Pierre-Michel Menger « Où situer la dimension créative du travail », conférence donnée le 17 décembre 2015 au Collège de France.

[Lien vers le media](#)